

Ecole élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage  
Compte-rendu de la réunion du premier conseil d'école  
Séance du 02-11-15

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 02 novembre 2015 de 18h30 à 20h00 dans la salle de classe 2.

**Etaient présents :**

- Mme CONRY (adjointe chargé d'éducation)
- Mmes ETIENNE Florence et DULONG Brigitte représentantes de la commission scolaire
- Mmes et MM. les parents d'élèves
- Mmes et MM. les enseignants

**Absents excusés :**

- M.Ducousset Inspecteur de l'Education Nationale
- M.Giraud (maire)
- M. le DDEN
- Mmes les représentantes du RASED
- Mmes Prudhomme et Jarry (enseignantes à temps partiel)

**L'ordre du jour a été abordé comme suit :**

**1. RENTREE DES CLASSES**

Quelques changements sont intervenus dans l'équipe des Petites Maisons. Les départs de Mmes. Whitead, Grancher et DeKlerk ont permis l'accueil de nouveaux enseignants :

*Mme. Caroline Solinas sur la classe de CP CE1*

*Mme. Christelle Arnaud pour la classe des CE1 CE2 assistée 1 jour par semaine de Mme. Christelle Jarry, connue des parents de l'école*

*M. Emmanuel Chanceaux pour compléter le mi-temps de Mme. Dufour en CE2 CM1*

*et de M. Francis Dupré sur la classe de CE2 accompagné de Mme. Nadia Prudhomme (mi-temps de direction).*

La rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un effectif légèrement supérieur aux prévisions données en fin d'année scolaire. La moyenne par classe reste élevée, 27,1, relativement proche d'un seuil d'ouverture qui se situe vers les 27,5. Les classes sont chargées et nous comptons 6 cours simples pour 4 cours doubles.

**Effectifs** (moyenne : 27,1)

		CP	CP CE1	CE1	CE1	CE1CE2	CE2	CE2/CM1	CM1	CM1/CM2	CM2
<i>CP</i>	43	26	17								
<i>CE1</i>	70		6	29	29	6					
<i>CE2</i>	54					19	29	6			
<i>CM1</i>	55							20	29	6	
<i>CM2</i>	49									20	29
total	271	26	23	29	29	25	29	26	29	26	29
		6 cours simples et 4 doubles									

Cycle 2 : 113 et cycle 3 : 158

### Elections

inscrits 448 – votants 251 – taux de participation : 56%

100% des votes réalisés par correspondance.

Le conseil d'école demande avec insistance la possibilité de réaliser cette élection par internet.

## **2. REGLEMENT INTERIEUR**

Le conseil d'école entérine à l'unanimité le règlement 2014-2015 qui sera reconduit à l'identique.

## **3. LE PROJET D'ECOLE**

La durée du projet d'école est de 4 ans : 2014 – 2018. Son but est la réussite de tous les élèves.

Deux impératifs doivent être respectés :

ancrer l'école dans la société

et ouvrir l'horizon de tous les élèves en garantissant la fluidité du parcours scolaire.

L'élaboration du projet porte sur 4 axes indissociables et interdépendants :

1. acquisition des compétences du socle (amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun)
2. parcours culturel (l'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste qui contribue à l'égalité de tous)
3. difficulté scolaire (les réponses à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers en termes de prévention et de remédiation afin de réduire les inégalités)
4. vie scolaire (qui fait de la question éducative une préoccupation concertée de tous des partenaires de l'école).

Au niveau de l'école, nous nous sommes déterminés ainsi.

### ***Axe 1 Compétences du socle : amélioration de la résolution de problèmes.***

De nombreuses pistes de réflexion sont engagées :

**progression** par cycle à revisiter –

**méthodologie** -

**travailler sur la compréhension des énoncés, sur leur représentation**

**la résolution de problèmes non numériques, sur le vocabulaire,**

**sur l'utilisation de nouveaux outils**

**sur la mise en place des défis maths (sur le mode de ce que fond les CM2 en liaison avec le collège).**

sur le parcours des élèves pour la validation des compétences, **réunions de liaisons.**

D'autre part le staff enseignant bénéficiera d'une formation dans le cadre des animations pédagogiques centrée sur « la résolution de problèmes ».

### ***Axe 2 Parcours culturel : réalisation de projets communs***

Il s'agit ici d'assurer la progressivité et la diversité du parcours de nos élèves. La découverte des domaines artistiques et sportifs doit permettre une ouverture à la tolérance. L'objectif retenu pour l'école « **Fédérer le travail artistique des classes autour de projets communs** ».

*(Développer la cohésion entre les élèves de différents niveaux à travers la pratique d'activités culturelles, artistiques, sportives et humanistes.*

*Améliorer le parcours artistique et culturel de l'élève en le construisant de manière cohérente ans la continuité et la complémentarité des apprentissages.)*

*Avancer sur la mise en place « d'un classeur de parcours culturel » qui suivra l'élève jusqu'au collège. Il rassemblera quelques productions, relatara des rencontres effectuées par les élèves avec les arts. Les sorties et autres apports culturels donnent lieu à une exploitation dans les classes.*

## Manifestations culturelles pour l'année : Poursuite

- **des visites régulières :**  
**expositions** du Belvédère  
**musées locaux** en lien direct avec les programmes des différentes classes : musées dauphinois, ancien évêché, révolution, de la résistance ...  
musée de Grenoble arts avec dans certains cas participation des élèves aux ateliers proposés

- **des expositions des œuvres des élèves dans l'école**
- **Projet annuel musique** avec intervenant Jonathan Dioudonnat.

Cette année encore *toutes les classes* seront impliquées. Sur le thème choisi l'eau, il s'agira de mettre en lien une chorégraphie réalisée dans l'eau par les élèves avec un support musical. Les évolutions des enfants seront filmées pour être exploitées d'un point de vue musical. L'originalité de l'affaire repose aussi sur le fait que l'on associe la musique à l'éducation physique. Dans ce cadre Karen Lopez (intervenante en EPS et MNS) est fortement impliquée dans la réalisation du projet.

- **Projet danse en Isère** qui concerne *les classes de Mmes. Dufour et Paulus*. Il s'agit d'un projet départemental qui permet de bénéficier de l'intervention d'un chorégraphe professionnel (6 séances). Les enfants seront amenés à monter une représentation destinée à être montrée aux classes de l'école.
- **Projets en lien avec la commune**
  - Dans le cadre des révisions du P.L.U. et de la sensibilisation de nos élèves à l'urbanisme, *la classe de M.Duchêne* travaillera avec un architecte pour imaginer « la commune dans 20 ans »
  - *Arbres et nichoirs pour les CE2 de C.Arnaud et F.Dupré* : découverte du parc d'Uriage de sa flore.
  - *Tri des déchets avec les CM de M.Paulus et T.Duchêne* qui réaliseront un retour vers les petites classes.
  - *En lien avec cette intervention l'école est en pourparler avec la compagnie AMUSE qui réalise des spectacles interactifs de sensibilisation auprès des élèves.*
  - *Plantation potager pour les CP de C.Solinas et S.Prunier. Aux beaux jours, assistés d'un jardinier communal les jeunes élèves vont lancer leur potager.*
- **Projet classe transplantée pour les grands de Mme.Paulus et M.Duchêne.** Point final au parcours de nos jeunes écoliers dans une visite très artistique de notre capitale.

### **Axe 3 Réponses à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers.**

Il s'agit de renforcer l'aide apportée aux élèves en difficulté. Notre volonté est ici de **rendre plus efficace notre réponse à la difficulté au niveau de l'école en travaillant sur la méthodologie et plus particulièrement le » apprendre à apprendre »**

Concrètement, nous allons travailler sur :

**l'utilisation des outils existants**

**l'exploration de méthodes d'apprentissage**

**le développement de l'autonomie.**

L'équipe pédagogique s'appuiera sur une organisation plus rigoureuse qui inclura:

*un calendrier de conseils de maitres établi en début d'année incluant clairement des séances consacrées au signalement (début d'année), au suivi, au bilan des élèves en difficulté.*

*des échanges, des mutualisations de savoirs et de compétences dans des conseils de maîtres dédiés à la question.*

Remarque :

Cette année a vu

- **le retour d'évaluations nationales CE2.**

À la rentrée 2015, les enseignants de CE2 ont mis en place une évaluation des élèves en français et mathématiques à des fins diagnostiques. Le but est de permettre aux équipes pédagogiques

d'identifier les difficultés potentielles de chaque élève et de mettre en place une réponse adaptée dès le début de l'année scolaire. L'analyse de ses résultats sera faite lors de notre prochain conseil de cycle.

- **la poursuite des évaluations de circonscription pour les élèves de CP.** Elles permettent de repérer les problèmes rencontrés par certains et de les suivre. 4 tests sont programmés dans l'année.

#### **Axe 4 Vie scolaire (relation famille, communication, partenariat)**

Concrètement, nous désirons outre ce qui existe déjà:

**faire vivre le blog école** (demande de formation demandée pour l'équipe enseignante afin de parfaire leurs compétences dans le domaine des TICE ).

renforcer la relation parents par

#### **généralisation du livret internet « livreval » sur l'ensemble de l'école**

améliorer les liaisons entre les écoles

maternelle – élémentaire :

par la programmation de conseils de cycle 2 incluant les enseignants de maternelle

école – collège :

par la **participation au conseil école collège**

en travaillant sur la personnalisation de l'accompagnement des élèves.

## **4. LES SORTIES DE SKI**

### **a. Accompagnements**

Comme toujours nous ferons appel largement aux bonnes volontés afin de permettre la tenue de nos activités.

### **b. Sorties**

Globalement notre organisation ressemblera à celle de l'année précédente. Les sorties s'effectueront les après-midi des lundis, mardis ou vendredis. Le service de restauration de la commune étudie la possibilité d'accueillir tous nos skieurs à la cantine avant le départ.

**Sous réserves de la réponse de la commune concernant son attribution des budgets 2016, notre organisation pourrait être la suivante. Dans le cas d'une restriction de l'aide communale apportée à l'école liée entre autre à une volonté d'équité entre les écoles, le conseil des maîtres sera alors amené à modifier les cycles envisagés ci-dessous.**

### **c. Piste**

Intéressera :

\* Les **classes d'Isabelle et Stéphane Prunier** sortiront les mardi 5, vendredi 8, lundi 11, mardi 12, vendredi 15, lundi 18, mardi 19 et vendredi 22 janvier.

\* Les **classes de Mmes. Solinas et Dupré** seront à Chamrousse les lundi 25, mardi 26, vendredi 29 janvier, lundi 1, mardi 2, vendredi 6, lundi 8 et mardi 9 février.

\* Les **classes de Mme. Arnaud et M. Dupré** seront en alpin les lundi 11, mardi 12, vendredi 15, lundi 18, mardi 19, vendredi 22, lundi 25 et mardi 26 janvier.

### **d. Fond**

Concernera :

- les **classes de Mmes. Dufour et Armand** sortiront les mardis de la période 2 à savoir les mardi 6, lundi 11, vendredi 15, mardi 19, lundi 25, vendredi 29 janvier, mardi 2 et lundi 8 février.

- les **classes de Mme.Paulus et M.Duchêne** se déplaceront les vendredi 8, mardi 12, lundi 18, vendredi 22, mardi 26 janvier, lundi 1, vendredi 5 et mardi 9 février.

## **5. LES FINANCES DE L'ECOLE**

### a. Bilan 2014 2015

*Les années se suivent et se ressemblent car nous avons un solde positif : 2951 €*

### b. Les dons de l'APE

*L'équipe enseignante remercie l'association de parents d'élèves pour sa générosité et la confiance accordée par la remise d'un chèque de 4000 €. Tous nos projets ont des coûts (trajets, intervenants à compétences ciblées selon les activités concernées, aides diverses, investissement en matériel...) et sont donc tributaires en partie de ces aspects purement financiers.*

## **6. LES MANIFESTATIONS ET RDV**

*Prochains conseils d'école les lundis : 21 mars et 27 juin à 18h30.*

*Courseton : vendredi 8 avril au matin*

*Carnaval : samedi 2 avril après-midi*

*Contes et gourmandises : vendredi 11 mars soir à 18h*

*Kermesse : le samedi 25 juin.*

La séance a été levée à 20 H.

A bientôt, le 21 mars pour notre prochain conseil d'école.

F.Dupré